



Titre séjour pour travaille et faire une normale

Par **Chris fonseca**, le **19/01/2019** à **04:44**

Bonjour.

Je suis portugais je suis en france à 3ans.

Je suis en couple avec ma femme de nationalité brésilienne.

J'avez une petit bébé de 8moins .

J'aimerais savoir ce ma femme avez le risque expulsé de territoire française et comme j'une petit bébé né en française ce peux demande une titré de séjour pour ma femme allé travail tranquille et sans souci ce le police arrêté ?

Peux m'aide. Parce que je veux famille . J'avez peur k elle part à sous pays et nous laise à moi e mon petit bébé à cause des papier.

Crdl.

Merci pour réponse

Par **Tisuisse**, le **19/01/2019** à **07:08**

La réponse est oui parce que vous n'êtes pas français, même si vous êtes ressortissant d'un pays de l'UE, votre compagne n'est pas française et on ne sait pas si elle est en situation régulière ou pas. Le bébé, même né en France, n'est pas français, il a vos nationalités respectives, celles de ses parents.

Seule solution qui pourrait vous être favorable : mariez-vous ou pacsez-vous.